

Appel à candidatures aux fonctions de Président(e) de CY Cergy Paris Université

Le président en exercice étant appelé à exercer de nouvelles fonctions à compter du 1^{er} janvier 2023, CY Cergy Paris Université va être amenée à engager un processus électif en vue de pourvoir cette fonction pour la durée du mandat restant à courir. Dans ce cadre, un appel à candidatures est lancé sans attendre la prise d'effet de cette démission et ce, afin de garantir la continuité de la gouvernance.

Créée par le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 sous le statut d'établissement expérimental, CY Cergy Paris Université est issue de la fusion de l'Université de Cergy-Pontoise, de l'Ecole internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI) et de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris Seine. Elle comporte deux établissements-composantes disposant de la personnalité morale et juridique, l'Ecole supérieure des métiers du sport (ILEPS) et l'Ecole pratique du service social (EPSS). Elle est associée étroitement à l'ESSEC, partenaire stratégique de l'établissement, et aux écoles du territoire pour la mise en œuvre de l'initiative d'excellence « CY Initiative » et de la politique du site « CY Alliance ».

**Les candidats ont jusqu'au
mercredi 23 novembre
2022 à 12h pour déposer
leur candidature.**

Dans ce cadre, CY Cergy Paris Université, ses établissements composantes et ses établissements associés partagent la volonté de faire émerger, sur le territoire cergypontain et plus largement dans l'Ouest francilien, une puissance académique de premier plan sous la forme d'une université internationale intensive en recherche, assurant l'excellence académique et professionnelle pour tous, ainsi que le rayonnement national et international du territoire dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et dans le monde socio-économique.

CY Cergy Paris Université accomplit les missions d'une université de technologie à vocation pluridisciplinaire, fortement tournée vers l'international. A ce titre, elle a vocation à délivrer le titre d'ingénieur par sa Grande Ecole de sciences, d'ingénierie, d'économie et de gestion « CY Tech ». Ses missions s'inscrivent dans une démarche de transfert vers la société, de développement durable et de respect de l'environnement tout en privilégiant l'accueil de tous les étudiants et la promotion de la diversité.

CY Cergy Paris Université est dirigée par son président et administrée par deux conseils, le conseil d'établissement et le conseil de site, qui élaborent et mettent en œuvre la stratégie globale de l'établissement et du site.

Le 18 janvier 2023, CY Cergy Paris Université élira un nouveau président pour la durée du mandat restant à courir (jusqu'au 23 mars 2025 inclus).

Les candidats doivent répondre au profil suivant :

- Être un enseignant-chercheur, chercheur, professeur ou maître de conférences, associé ou invité, ou tout autre personnel assimilé sans condition de nationalité ;
- Démontrer sa capacité à développer, porter et partager un projet stratégique à dimension internationale ;
- Avoir une très bonne connaissance du contexte de CY Cergy Paris Université et de la dynamique territoriale.

Le président de CY Cergy Paris Université est élu à la majorité absolue des membres du conseil de site sur proposition du conseil d'établissement.

Les fonctions de président de CY Cergy Paris Université sont incompatibles avec les fonctions de dirigeant exécutif de tout établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel et avec tout mandat exécutif au sein de CY Cergy Paris Université.

La durée du mandat du président débute dès son élection, le 18 janvier 2023 et s'achèvera le 23 mars 2025 à 23h59.

Les déclarations de candidature peuvent, au choix :

- Etre déposées en main propre au service des affaires institutionnelles de CY Cergy Paris Université
CY Cergy Paris Université
Direction générale adjointe au Pilotage
Pôle juridique - Service des affaires institutionnelles
33 Boulevard du Port – 95011 Cergy-Pontoise Cedex
Bâtiment Les Chênes 1 – bureau 536
- Etre adressées sous format numérique avec accusé réception à l'adresse suivante :
instances@cyu.fr

Pour être recevables, les candidats devront présenter leur candidature au moyen des pièces suivantes :

- ✓ Formulaire de candidature dûment rempli et signé
- ✓ Une déclaration d'intention du candidat exprimant ses principales propositions pour l'orientation et la gestion de l'établissement au cours du mandat à venir
- ✓ *Curriculum vitae*
- ✓ Copie d'une pièce d'identité
- ✓ Toute pièce justifiant de votre qualité

Les déclarations de candidature dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives devront être adressées au plus tard **le mercredi 23 novembre 2022 à 12h**.